

**PROTOCOLE SANITAIRE**

**Relatif à l'enseignement hybride du Groupe Scolaire OSUI Eric Tabarly  
ESSOUIRA pour la rentrée de septembre 2021**

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit le Ministère de l'éducation nationale marocain à appeler tous les élèves et leurs familles à adhérer et à respecter strictement les mesures préventives recommandées par les autorités sanitaires, et à s'engager fortement dans le processus national de vaccination, afin d'accélérer le rythme du retour à la vie normale.

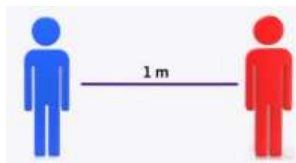
Le nombre d'élèves est limité à 20 par classe. La rentrée scolaire 2021-2022 s'effectuera donc avec un enseignement hybride, nos effectifs par classe à l'école primaire sont au-delà de cette norme. Une journée d'enseignement en distanciel s'impose donc à tous les élèves de la Petite Section au CM2. Les classes de collège fonctionneront en présentiel.

**Nous souhaitons garantir un accueil des usagers du Groupe Scolaire OSUI Eric Tabarly dans des conditions de santé et de sécurité optimales dans le cadre de ce protocole sanitaire en tenant compte des contraintes organisationnelles, administratives, psychologiques et pédagogiques.**

Le respect du protocole sanitaire par les familles conditionne l'accès des élèves à l'établissement, notamment la fluidité de la circulation devant les sites de l'établissement.

Ce principe repose sur cinq fondamentaux :

**1- La distanciation physique :**



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Les espaces clos et les espaces extérieurs (cours...) sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans tous les espaces, une surface de 1m<sup>2</sup> minimale est à disposition de chaque élève.

Tous les espaces de l'établissement sont mobilisés, y compris pour proposer d'autres activités que celles initialement prévues.

**2- Le respect des mesures d'hygiène recommandées par le Ministère de la Santé, les « gestes barrières » :**

Ces mesures de prévention individuelles, les plus efficaces à l'heure actuelle contre la propagation du virus, doivent être appliquées en permanence, partout et par tout le monde.

### Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 20 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le nombre de points d'eau à cet effet est renforcé dans l'établissement.



**À l'école primaire**, sous le contrôle des adultes encadrants, le lavage des mains est réalisé, a minima à l'arrivée dans l'école, avant de rentrer en classe, notamment après les récréations, avant et après chaque repas pour les élèves concernés, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Des bornes de gel hydroalcooliques sont disposées à l'entrée de chaque salle de classe. Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de ne pas fournir à leurs enfants un flacon individuel de gel hydroalcoolique.

**Au collège**, des annonces régulières seront faites par toutes les voies possibles pour rappeler le respect des « gestes barrières ».

### Le port du masque

**Pour les parents accompagnateurs des élèves de PS et les parents visiteurs (administration en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves)**, le port d'un masque « grand public » est obligatoire au sein de l'établissement.

**Pour les personnels de l'établissement et des prestataires**, le port d'un masque « grand public » est obligatoire au sein de l'établissement.

Notre établissement met à disposition de ses personnels au sein de l'établissement des masques dits « grand public » de catégorie 1, à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans l'établissement.

**Pour les élèves, le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir du CP.**

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants (deux masques par jour). Tout élève qui se présentera à l'entrée de l'établissement sans masque ne sera pas accepté.

Des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes compatibles avec le COVID-19.

Le protocole de prise en charge d'un élève symptomatique présent dans l'école est le suivant :

1. Isoler l'élève dans une pièce dédiée sous surveillance
2. Mettre un masque à l'élève concerné
3. Prendre la température
4. Appeler la famille pour qu'elle vienne le chercher ainsi que les enfants vivant dans le même foyer le cas échéant

### La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Pour les locaux équipés d'une ventilation mécanique, son bon fonctionnement est contrôlé tous les quinze jours.

### **3- La limitation du brassage des usagers de l'établissement (élèves et personnels) :**

Le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter les regroupements et les croisements importants. Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou des parents (voir les rubriques « Accueil et sortie des élèves »).

### **4- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Le mode opératoire de nettoyage-désinfection est détaillé en annexe 1 « Modalités de nettoyage et désinfection ».

### **5- La formation, l'information et la communication :**

La direction du Groupe Scolaire Eric Tabarly, dans le cadre des instructions et recommandations des autorités marocaines, établit un plan de communication détaillé à destination des cibles ci-après. Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

#### Le personnel

Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation doit être adaptée à l'âge des élèves pris en charge et réalisée avant la reprise des cours ou dès le premier jour.

#### Les parents

Ils doivent se tenir informés clairement via la messagerie électronique, le site de l'établissement et les réseaux sociaux des conditions de fonctionnement de l'école ou de l'établissement et de l'évolution des mesures prises.

Les parents jouent un rôle primordial dans le respect des gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.).

Ils surveillent l'apparition d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte à l'école, au collège ou au lycée (la température doit être inférieure à 38°C).

#### Les élèves

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Une attention particulière est apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrière et de distanciation par une pédagogie, des supports ou, le cas échéant, un accompagnement adapté.

L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.



### ACCUEIL DES ELEVES et DES PERSONNELS

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour des enfants dans l'établissement scolaire. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans son entourage proche. Aussi, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement scolaire. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Tous les personnels ainsi que les prestataires procèdent de la même manière.

Concernant l'arrivée ou le départ des élèves de l'établissement, les mesures suivantes sont mises en place conformément aux principes fondamentaux préalablement définis.

- ✓ Participation de tous les personnels de l'établissement non enseignants ou enseignants sans charge de classe, à l'arrivée et au départ des élèves.
- ✓ Accueil des élèves et des accompagnateurs autorisés – uniquement pour les élèves de PS en maternelle- aux portes de l'école avec maintien de la distanciation physique (marquage au sol, barrières, signalisation), lavage des mains (gel hydroalcoolique) et prise de température systématiques par thermomètre frontal sous contrôle accru.
- ✓ Port du masque obligatoire pour les accompagnateurs autorisés des élèves de maternelle (1 seul accompagnateur autorisé par élève)
- ✓ Déplacement des élèves de maternelle et de leurs accompagnateurs (PS) dans l'établissement jusqu'à la classe, organisé selon un dispositif qui respecte la distanciation et évite le brassage (sens de circulation).
- ✓ Les élèves de MS/GS en maternelle sont pris en charge dès leur arrivée par l'enseignante ou son assistante.
- ✓ Accueil des élèves de l'élémentaire directement dans leur classe après les mesures sanitaires à l'entrée (voir plus haut) et selon un parcours et un dispositif qui respectent les règles de distanciation physique et de circulation.
- ✓ Accueil des élèves du collège (6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>) selon le même principe.
- ✓ Accueil des élèves de 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> à l'IFE selon des règles identiques.
- ✓ Les horaires d'entrée des élèves de maternelle, de l'élémentaire et du collège sont décalés.
- ✓ La plus grande ponctualité est de rigueur, il convient d'éviter d'arriver trop tôt, les portes extérieures sur rue n'étant ouvertes que 5 minutes avant l'arrivée de chaque groupe puis refermées à l'heure précise communiquée pour chaque horaire d'entrée. Aucun retard n'est autorisé.

### SORTIE DES ELEVES

#### Pour les écoles maternelles-PS uniquement

- ✓ Déplacement des accompagnateurs autorisés (1 par enfant) dans l'établissement jusqu'à la classe, organisé selon un dispositif qui respecte la distanciation et évite le brassage (sens de circulation) avec maintien de la distanciation physique (marquage au sol, barrières, signalisation), lavage des mains (gel hydro alcoolique) et prise de température systématiques par caméra thermique.
- ✓ Les élèves de MS/GS en maternelle sont reconduits vers la sortie par l'enseignante ou son assistante et rendus à leurs parents.

#### Pour l'école élémentaire et le collège

- ✓ Respect du marquage au sol
- ✓ Sortie cadencée et selon le principe des horaires décalés des élèves, un groupe après l'autre, en file indienne, dans le respect de la distanciation physique.
- ✓ Il est formellement interdit aux accompagnateurs de s'attrouper devant le portail

**La plus grande ponctualité s'impose pour la récupération des élèves par leurs parents.**



**RECREATIONS**

Les récréations seront décalées et respecteront la distanciation physique de la PS au collège.

**SUSPENSION DE CERTAINES ACTIVITES**

La garderie-restauration, les activités périscolaires, la fréquentation de la BCD, certaines activités d'EPS sont suspendues.

**REUNIONS ET RENCONTRES**

La visioconférence sera privilégiée pour les réunions et rencontres au sein de l'établissement.

## **ANNEXE 1 : Mode opératoire de nettoyage-désinfection**

Nettoyage avant la reprise : Tous les espaces ont été nettoyés et désinfectés selon le protocole de « nettoyage approfondi » défini ci-après avant la reprise de l'activité

Nettoyage après la reprise : "nettoyage approfondi" en 2 étapes

### **→ 1ère étape, le nettoyage :**

- Nettoyage avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent ;
- Rinçage à l'eau avec un autre bandeau de lavage ;
- Séchage des surfaces ;
- Réalisation du nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.
- Insistance sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).

### **→ 2ème étape, la désinfection :**

- Utilisation d'un désinfectant virucide et de lingettes désinfectantes
- Désinfection des points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc.).
- Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.
- Des lingettes/bandeaux réutilisables ne peuvent être réemployés qu'après lavage à 60°C.
- Les lingettes et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.
- Il est préférable d'éviter l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol par le personnel de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires).
- Ne pas utiliser d'aspirateur.
- Ne jamais réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des élèves. Un temps d'attente conforme aux prescriptions des produits utilisés doit être respecté avant accès des élèves.
- Les produits sont tenus hors de portée des élèves.

### **→ Fréquence :**

- Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.
- Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :
- Renforcement du nettoyage des blocs sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, ...
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, ...

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée.



- En complément du traitement quotidien, si des groupes d'élèves différents devaient se succéder dans une salle, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves serait réalisé entre chaque groupe à l'aide de lingettes et produits désinfectants. Ce cas de figure

→ **Actions complémentaires :**

- Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.
- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Aérer régulièrement les locaux
- Prévention des risques pour le personnel : Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité doivent être appliquées.